LES MISSIONS DU FAM

Le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) offre un lieu d'hébergement permanent et modulable, un cadre pour des soins, des activités et des temps de loisirs, et veille à la santé en coordonnant un suivi médical adapté, en particulier dans le cadre de la médicalisation de l'établissement.

IL S'AGIT AU QUOTIDIEN DE :

- favoriser **le bien-être, l'épanouissement** et **l'expression** de chaque personne accueillie, en élaborant avec chacune d'entre elles un projet de soin et d'accompagnement personnalisé,
- maintenir **les acquis** et développer les potentiels de chaque personne accueillie,
- veiller à **la santé et à l'hygiène de vie** du résident, dans le cadre d'une prise en charge globale ; cela passe en particulier par le suivi et la coordination des interventions médicales et par le projet de soins,
- instaurer un **climat relationnel sécurisant, chaleureux et convivial** qui inspire la confiance dans un environnement architectural adapté,
- favoriser **la construction, le développement et le maintien d'une vie sociale** au sein du FAM mais aussi à l'extérieur, en particulier vis-à-vis des proches, familles et amis,
- inscrire le FAM et les activités régulières des résidents **dans la Cité** dans une démarche d'**inclusion psychosociale**.

Ses temps d'ouverture

› ***HÉBERGEMENT - LIEU DE VIE***
365 jours/365 et 24 heures/24

› ***SEMI-INTERNAT***
du lundi au vendredi de 9h à 16h30

FAM Interdépartemental de Bécheville
1, rue Baptiste Marcet
78130 Les Mureaux

Boujma Gouirir
Directeur FAM
Tél. : 07 61 87 20 18
Email : b.gouirir@amisdelatelier.org

Envoi des dossiers de demande d'admission à l'adresse : fam7892@amisdelatelier.org

› ***En voiture :*** *Prendre A13 , sortie 8 (Les Mureaux) puis continuer sur la D43 (Av P. Raoult) et suivre Site de Bécheville*

› ***En transport :*** *Transilien ligne J jusqu'aux Mureaux puis bus Optile*

PARTENAIRES

Yvelines • Hauts-de-Seine

Le FAM Interdépartemental de Bécheville est un établissement de la Plateforme Interdépartementale 78/92.

Depuis 60 ans, la Fondation des Amis de l'Atelier, Reconnue d'Utilité Publique, accueille et accompagne plus de 3000 personnes en situation de handicap mental ou psychique, au sein de ses 90 établissements et services. Elle s'engage à proposer des réponses personnalisées tout au long des parcours de vie.
La Fondation favorise l'épanouissement et l'autonomie des personnes dans le respect de leurs liens familiaux, de leur identité et de leurs projets.

FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

Siège : 17, rue de l'Égalité - 92290 Châtenay-Malabry • Tél. : 01 46 29 59 00
www.fondation-amisdelatelier.org

02/2021 - Crédits photos : CRR Architecture - Christophe Hargoues

Plateforme Interdépartementale 78/92

FAM Foyer d'Accueil Médicalisé
Interdépartemental de Bécheville

1, rue Baptiste Marcet
78130 Les Mureaux

FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES ET LES MODALITÉS

LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) a pour mission principale d'accompagner des personnes adultes présentant des Troubles du Spectre Autistique (TSA) ou en situation de handicap psychique, toute l'année, dans les différents actes de la vie quotidienne en fonction de leurs capacités d'autonomie.

LES MODALITÉS D'ENTRÉE

Les personnes doivent bénéficier d'une orientation prononcée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH). Les dossiers d'admission seront étudiés, en lien avec les différents partenaires et la MDPH.

Le FAM est un établissement interdépartemental des Yvelines (78) et des Hauts-de-Seine (92). Ses places sont donc dévolues aux personnes provenant des Yvelines (50%) et des Hauts-de-Seine (50%).

SECTION POUR LES PERSONNES PRÉSENTANT DES TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE

66 places sont proposées avec des modes de prise en charge diversifiés et une organisation à taille humaine :

- **56 places** d'hébergement permanent
  - Comprenant 4 places d'accueil temporaire
  - 2 niveaux d'accompagnement (soutenu ou courant)
  - Des unités d'accueil de 4 à 6 places
- **6 places** de semi-internat dites « places d'accueil de jour »
- **4 places** en Unité d'Accueil Renforcée de Transition :

  Cette Unité se base sur une logique de parcours.
  La durée d'accompagnement de la personne accueillie varie de 3 à 9 mois renouvelable une fois.

  Ses principales missions sont les suivantes :

  - Analyser les comportements de la personne accueillie, mettre en œuvre des réponses adaptées, proposer et accompagner vers un projet de vie ;
  - Soutenir les aidants familiaux ;
  - Soutenir les équipes des établissements médico-sociaux rencontrant des difficultés dans l'accompagnement de jeunes adultes du fait de troubles du comportement majeur ;
  - Assurer le lien avec les partenaires extérieurs en vue de rechercher une cause somatique aux troubles du comportement ;
  - Anticiper et prévenir les ruptures dans le parcours

Les personnes accueillies souffrent de Troubles du Spectre Autistique de moyennement à relativement sévères, avec une déficience intellectuelle plus ou moins importante.
Le choix du type d'accompagnement proposé sera adapté en fonction de l'évaluation faite, des degrés de déficiences, des troubles du comportement mais aussi de l'autonomie.

MODALITÉS D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT

SECTION POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP PSYCHIQUE

50 places sont proposées avec des modes de prise en charge diversifiés, et une organisation à taille humaine :

- **44 places** d'hébergement permanent dont 4 places d'accueil séquentiel (modulable ou temporaire)
  Réparties en 5 unités de **8 ou 9 places d'hébergement**
- **6 places** de semi-internat dites « places d'accueil de jour »